



Grenoble inaugure son trophée de ville cyclable

Le 6 février dernier, la FUB (Fédération des Usagers de la Bicyclette) dévoilait les résultats de son baromètre des villes cyclables de France, plaçant Grenoble à 2 reprises en première place de sa catégorie ! Le trophée décroché à cette occasion est inauguré le 23 septembre, à la station Chronovélo du cours Lafontaine.

+ 2 000 VÉLOS
passent en moyenne
chaque jour devant
la station Chronovélo
du cours Lafontaine

Le baromètre Parlons vélo

Les résultats présentés dans le baromètre de la FUB ont été récoltés via une enquête menée en ligne, entre le 9 septembre et le 30 novembre 2019. Les cyclistes de la France entière étaient invités à répondre à des questions classées en 5 catégories : ressenti général, sécurité, confort, importance du vélo, stationnement et services. 184 000 réponses ont été comptabilisées !

1^{re} ville cyclable de sa catégorie

C'était la 2^e fois que la FUB menait son enquête auprès des usagers du vélo en France. Et comme pour la 1^{re} édition, **Grenoble a atteint la plus haute marche du podium parmi les villes entre 100 et 200 000 habitants**, avec une moyenne de 4,12/6. Les 3 432 contributions recueillies pour la ville de Grenoble ont mis en avant de nombreux points forts, parmi lesquels :

- l'importance des efforts fournis par les collectivités (Ville de Grenoble, Grenoble-Alpes Métropole et SMMAG) en faveur du vélo ;
- le grand nombre de rues en sens unique ouvertes à double-sens pour les vélos ;
- la facilité à trouver un magasin ou un atelier de réparation de vélo.



Qu'est-ce qu'une station Chronovélo ?

Signalées par un marquage au sol en damier de couleurs, elles se composent de 3 grands éléments :

- une pompe de gonflage, compatible avec l'ensemble des matériels,
- un banc permettant à chacun de faire une pause sur son parcours,
- un totem de signalétique apportant les informations essentielles à un parcours à vélo serein. Ce totem comprend un plan de quartier, un rappel des codes de marquage au sol Chronovélo, ainsi que les règles d'or des bonnes pratiques à vélo.



4,12/6
note obtenue
par la ville de Grenoble

VS

2,77/6
moyenne des villes
de la catégorie

85%
des répondants
estiment que la situation
des cyclistes s'est améliorée
depuis 2 ans à Grenoble.

Encourager encore davantage la pratique du vélo

Le prix remis par la FUB reflète l'engagement de la Ville de Grenoble, de Grenoble-Alpes Métropole et du SMMAG en faveur de l'usage du vélo sur leur territoire. Un engagement motivé par la ferme conviction que **le vélo constitue un mode de déplacement alternatif efficace à la voiture individuelle, notamment sur les trajets courts ou moyens.**

SUR LA MÉTROPOLE GRENOBLOISE

450 KM
de voies cyclables

12 000
stationnements vélo

Bénéfique pour la santé, nécessaire à la réduction du trafic automobile et donc à l'amélioration de la qualité de l'air, le vélo est également le moyen de transport le plus rapide en milieu urbain. En particulier à Grenoble - ville la plus plate de France – dont la topographie se prête particulièrement bien à sa pratique.

Pour toutes ces raisons, **la Ville de Grenoble, Grenoble-Alpes-Métropole et le SMMAG poursuivent leurs actions pour continuer à faciliter la pratique cyclable ainsi que le report modal :**

- accroissement et diversification de la flotte Métrovélo (service de location de vélo) ;
- développement du réseau de voies cyclables, dont les axes Chronovélo ;
- création de stations Chronovélo dotées d'une pompe de gonflage, d'un banc et d'un totem informatif ;
- augmentation des stationnements et consignes à vélo...